



Depôt légal  
Le Document de la République

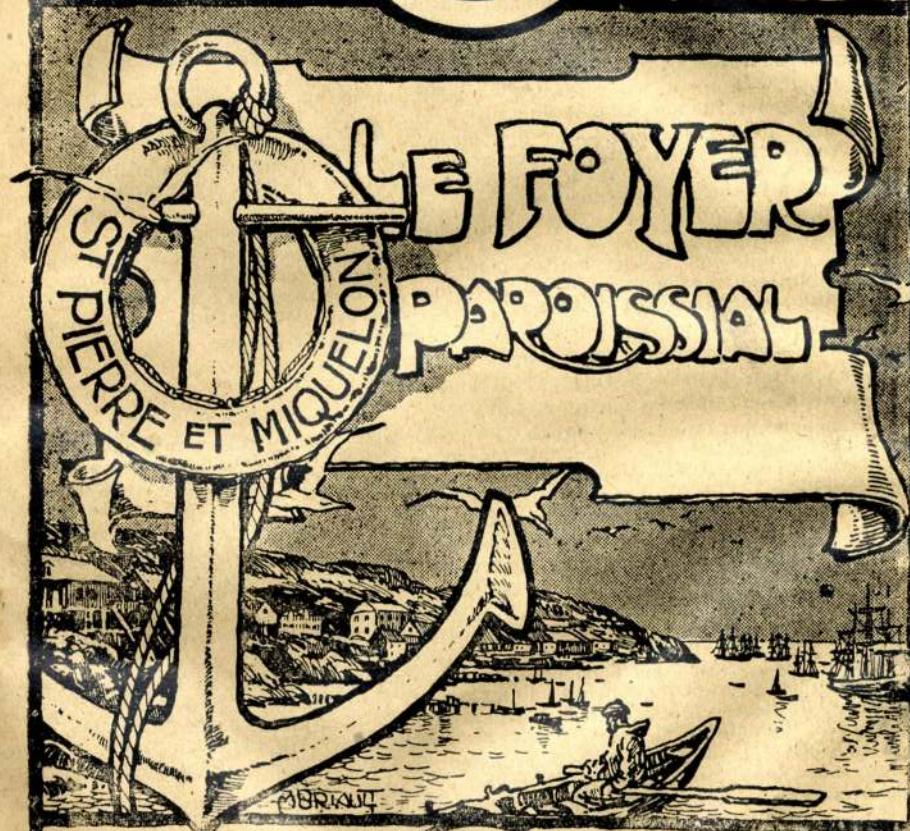
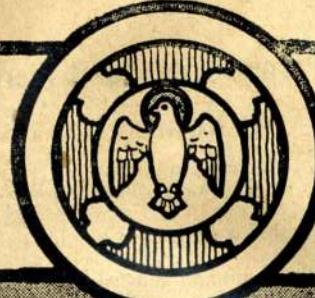


1<sup>re</sup> Année

N° 3

MARS

1924.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

- |                    |       |
|--------------------|-------|
| France . . . . .   | 5 fr. |
| Etranger . . . . . | 6 fr. |

ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.





## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER D'AVRIL.

1 Mardi. — Continuation de la retraite pascale des enfants. — A 8 h. moins un quart, prière; sainte messe. — A 11 h. 1/4, instruction. — A 4 h. 1/2, instruction, bénédiction.

2 Mercredi. — Confessions des enfants. — Le soir, à 8 h., Office du Carême, instruction, bénédiction.

3 Jeudi. — A 8 h., messe, communion générale. Bénédiction apostolique.

4 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois: jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe. — Le soir, à 8 h., exercice du Chemin de la Croix; consécration au Sacré-Cœur et bénédiction.

5 Samedi. — Jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir à 6 h., chapelet, litanies, bénédiction.

6 Dimanche de la Passion. — 1<sup>er</sup> dim. du mois. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, ouverture de la retraite pascale des Dames et des Jeunes Filles: instruction et bénédiction. Puis procession mensuelle à l'intérieur de l'église.

N.-B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Lundi. — Cette semaine est consacrée à la retraite des Dames et des Jeunes Filles. — Chaque soir, à 8 h. (sauf samedi): instruction et bénédiction. — En outre, aujourd'hui, mardi et mercredi — pour les Jeunes Filles: messe à 7 h., suivie d'une instruction; — jeudi, vendredi et samedi, à 8 h. messe et instruction pour les Dames.

8 Mardi. — Jour du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe des Tertiaires.

10 Jeudi. — A 8 h., messe des Ecoles.

11 Vendredi. — Fête de N.-D des Sept Douleurs.

12 Samedi. — Confessions, matin et soir.

13 Dimanche des Rameaux. — A 7 h., 1<sup>re</sup> messe (avec chants) et communion générale des Retraitantes. — A 8 h. 1/4, 2<sup>e</sup> messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux et grand'messe. — A 2 h., Vêpres; clôture de la retraite, instruction et bénédiction apostolique.

16 Mercredi-Saint. — Dans la soirée, confessions.

17 Jeudi-Saint. — Institution de la Divine Eucharistie. — A 6 h. 1/2, communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 7 h., communion générale des Enfants de la Ligue Eucharistique. — A 8 h., messe solennelle, suivie de la procession au Reposoir.

N.-B. — La sonnerie des cloches cesse depuis la messe d'aujourd'hui jusqu'à celle du Samedi-Saint.

Le soir, à 8 h., office des Ténèbres, chapelet, amende honorable au T. S. Sacrement. L'église reste ouverte jusqu'à 10 heures.

18 Vendredi-Saint. — A 8 h., office: adoration de la Croix et messe des Présanctifiés. A 2 h. 1/2, Chemin de la Croix. — A 8 h., Ténèbres, sermon, chant du Stabat.

19 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office: bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux; puis grand'messe. — Dans la soirée, confessions.

20 Dimanche. — Saint Jour de Pâques.

1<sup>re</sup> messe à 6 h.; 2<sup>me</sup> messe à 7 h. 1/2. — A 10 h., messe pontificale et sermon.

A 2 h., vêpres et bénédiction papale. — Réunion des Enfants de Marie au pensionnat.

N.-B. — A partir d'aujourd'hui jusqu'à la Toussaint, les heures des messes — les dimanches et fêtes — sont les suivantes: 1<sup>re</sup> messe à 6 h.; 2<sup>me</sup> messe à 7 h.; grand'messe à 10 h.

21 Lundi de Pâques. — Messes à 7 h. et à 8 h. — A 9 h. grand'messe. — Le soir, à 8 h., Complies, litanies et bénédiction.

24 Jeudi. — A 8 h., messe des Ecoles.

25 Vendredi. — Jour des Litanies Majeures, pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies des Saints et bénédiction.



26 Samedi. — A 7 h., messe mensuelle des Enfants de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

27 Dimanche. — Octave de Pâques.

28 Lundi. — Semaine de la Communion pascale des malades.

30 Mercredi. — Le soir à 6 h., ouverture du Mois de Marie: chapelet, lecture, bénédiction.



## Ceux qui vous remplacent

Parents chrétiens, écoutez !

Voulez-vous que ceux qui vous remplacent — au catéchisme, à l'école — fassent « quelque chose » de vos enfants ?

Alors 1<sup>o</sup> ne croyez pas aux *rapports* des enfants, sans preuves très nettes.

2<sup>o</sup> Quand l'enfant fait des *rapports*, ne commencez pas un interrogatoire qui pourrait lui faire penser que vous avez envie de donner tort au catéchiste, au maître.

3<sup>o</sup> A plus forte raison, ne donnez jamais tort au maître devant l'enfant.

4<sup>o</sup> Allez tout simplement vous expliquer, sans parti pris, avec qui de droit.

5<sup>o</sup> Si le maître a eu tort et le reconnaît, abstenez-vous, au repas suivant, d'en triompher maladroitement devant l'enfant.

6<sup>o</sup> Evitez les locutions fâcheuses devant les enfants, comme, « Ah! on t'a dit ça ?.... On verra comment je m'appelle... Tu diras que ça ne les regarde pas... On t'en veut !... On fait des passe droit !... »

Parents chrétiens, rappelez-vous:

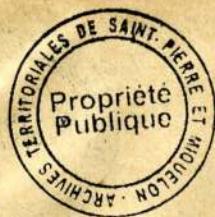
1<sup>o</sup> Que les enfants ont les oreilles fines... et une logique plus développée qu'on ne le croit;

2<sup>o</sup> Que les maîtres et catéchistes ont souvent beaucoup de peines et d'agacements avec les mille défauts, les mille malices des enfants qui leur sont confiés;

3<sup>o</sup> Que vous travaillez *contre l'éducation* de vos enfants, toutes les fois que vous diminuez l'autorité de ceux à qui vous confiez cette éducation, — laquelle, naturellement parlant, vous devriez faire vous-même et que d'autres vous rendent le service de faire à votre place.

Donc, gardez l'*entente cordiale* avec ceux qui vous remplacent.





## La question de Sainte-Croisine

Recommandée à la bienveillante attention des St-Pierrais, de nos Amis du dehors et de tous ceux qui séjournent momentanément dans notre ville.

Les St-Pierrais connaissent et aiment l'OEuvre si intéressante qu'est l'école Sainte-Croisine, — œuvre fondée par S. G. Mgr Légarde, à qui St-Pierre doit, en outre, son église, le collège St-Christophe et le Foyer paroissial.

Depuis des années, un grand nombre de familles y envoyent leurs enfants afin de leur assurer une éducation chrétienne, grâce au dévouement de nos excellentes Religieuses.

Ce faisant, elles usent d'un droit que la Loi reconnaît aux Français.

Cependant, l'exercice de ce droit impose — à elles et à toute la paroisse — de lourds sacrifices. En effet, les écoles libres sont à notre charge et ne bénéficient pas des subsides de l'Administration.

L'hiver que nous venons de passer — plus doux cependant que d'ordinaire — nous a valu d'entendre encore les doléances des parents, trop souvent en soucis à cause de leurs enfants qu'il s'agissait d'envoyer en classe. L'école est, en effet, d'un accès plutôt difficile, à cause de sa situation excentrique, surtout en temps de neige, de poudrin ou de dégel, et cela aussi bien pour les Religieuses que pour les petits élèves. On comprend donc que nous veuillons tenter un grand effort pour transporter Ste-Croisine vers le centre de la ville, plus près de l'église. S'il plaît à Dieu, elle s'élèvera sur le terrain qui forme le jardin du presbytère.

Inutile de redire, après un dévoué correspondant, que l'entreprise est grande et difficile, surtout en ce temps de vie chère. Mais elle ne découragera pas le bon vouloir des St-Pierrais et d'autres bienfaiteurs que la Providence voudra bien susciter.

Une souscription est ouverte, dont le résultat sera publié dans le *Foyer paroissial*, avec les noms des souscripteurs, ou, s'ils le demandent, sous le couvert de l'anonymat.

Donnez donc, donnez largement, vous qui avez été bénis dans votre commerce. En faisant grande la part du Bon Dieu dans vos bénéfices, vous vous assurerez davantage la protection de la Providence pour l'avenir.

Donnez, vous que la fortune à moins favorisés. Donnez selon vos moyens... Telles pierres, telles planches parleront de vous à Celui qui ne laisse sans récompense aucune bonne œuvre.

Donnez! .... Tous les dons, sommes d'argent, matériaux, journées de travail, seront reçus avec reconnaissance — et publiés.



Donnez sans retard !... afin de nous permettre de mener l'entreprise à bonne fin et d'assurer aux enfants de Sainte-Croisine l'abri nécessaire dans le délai voulu, c'est-à-dire avant l'hiver prochain.

Ch<sup>r</sup> HEITZ,  
Préfet apostolique.

N.-B. — Les offrandes et engagements peuvent être adressés à Mgr le Préfet Apostolique, ou à la Rde Mère Supérieure des Religieuses.

---

## Chronique de Saint-Pierre Actes paroissiaux du 15 février au 15 mars 1924.

---

**BAPTÈMES.** — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise:

17 février: Yvon-Pierre-Marie LEPAPE. Parrain: Joseph Clochet; marraine Fany Clochet née Fouret. — Georgette-Emilienne-Alice LONGEARD. Parrain: Emilie Couépel; marraine: Marie Hirigoyen. — Arlette-Gilberte-Joséphine CLARK. Parrain: Jean Castaing; marraine: Henriette Nazabal,

23 février: Suzanne-Thérèse-Georgette AUTIN. Parrain: Victor Audoux; marraine: Georgette Leclavier.

2 mars: Georges-Ernest-Alfred PITMAN. Parrain: Ernest Cex; marraine: Laure Artur. — Julianne-Marguerite BONNIEUL. Parrain: Jules Vigneau; marraine: Julianne Mahé. — Juliette-Adeline-Renée CAMBRAY. Parrain: Francis Olivier; marraine: Renée Abraham.

5 mars: Georgette-Marie HUREL. Parrain: Georges Hurel; marraine: Fabienne Hurel.

9 mars: Francis-Joseph-Jean CAPDEVILLE. Parrain: Thomas Quann; marraine: Georgette Briand. — Yvette-Paule-Marie JAURÉGÜIBERRY. Parrain: Paul Lescouplet; marraine: Marie Vigneau.

..

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

23 février: Joseph-Jean-Baptiste-Henri GORGET et Jeanne-Marie-Mélanie BASLÉ. — Dominique-Aristide-Eugène ETCHEVERRY et Marie-Ange JORET.

1<sup>er</sup> mars: Georges POIRIER et Catherine STACY.

8 mars: Emmanuel RUAULT et Andréa-Agnès VIGNEAU.

..



SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

20 février: Eugène-Désiré QUÉMART (76 ans).

13 mars: Edouard-Alexandre HEUDES (64 ans).

15 mars: François RUAULT (34 ans).

---

## Echos du Mois.

---

*L'abbé Le Crioux.* — Qui, dans nos parages, ne l'a pas connu, cet ami des marins, l'abbé Joseph Le Crioux, Chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre, aumônier des Oeuvres de Mer et du bateau hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc »? D'un dévouement à toute épreuve pour nos pêcheurs, il exerçait sur eux, depuis dix ans, une légitime et très heureuse influence.

Il est décédé subitement à Pleurtuit (I. et V.), le dimanche 10 février. -- Dieu ait son âme!

*Médailles d'Honneur.* — D'après le *Journal Officiel* de la Colonie (29-2-24), ont été gratifiés de la Médaille d'Honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901:

Gabriel-Louis COUÉPEL, patron; Pierre GERVAIN, pilote; Auguste-Paul JORET, patron; Louis-Benjamin MICHEL, patron, — tous quatre de St-Pierre. — Jean-Marie GUILLAUME, patron; Victor-Marie SOLLIER, matelot, — de l'Ile-aux-Chiens.

*Nouvelles maritimes.* — Le 28 février, pendant une tempête de S. E., le trois-mâts « Miquelon », chassant sur ses ancrès, s'est échoué devant le quai de la République. Il a été renfloué le 2 mars, au soir. Déchargé, il est actuellement en réparation sur le slip Le Buff.

— La goëlette anglaise « S. B. Hirtle », qui s'était jetée à la côte, le 16 janvier, vers la Pointe-aux-Canons, a été renflouée le 23 février. Elle a été remorquée au Canada par l'*Ocean Eagle*.

*Commencement d'incendie.* — Jeudi, 28 février, le tocsin s'est fait entendre à 5 h. du matin. Un incendie s'était déclaré rue de l'Hôpital, chez M. Armand Gélos. Grâce aux prompts secours apportés par les voisins, le feu qui avait pris dans la boiserie de la cheminée, a pu être rapidement éteint.

*La Société des Marins de St-Pierre.* — L'assemblée générale des Sociétaires a eu lieu au Foyer paroissial le 29 février, à 8 h. du soir. Il résulte du compte rendu financier, que l'Avoir, au 1<sup>er</sup> janvier 1924, est de 8.112 fr. 60,—en progrès



sur l'exercice précédent dont le solde créditeur, au 1<sup>er</sup> janvier 1922, accusait seulement 6.748 fr. 70.

L'assemblée a manifesté par un vote unanime de félicitation qu'elle approuvait la gestion du Bureau. Puis, ayant modifié, au préalable, l'article 8 des Statuts, pour ramener à 10 le nombre des Conseillers, elle a procédé au renouvellement du Conseil, arrivé au terme de son mandat. La réunion s'est terminée par une intéressante séance de projections.

Actuellement, le Bureau et le Conseil de la Société sont ainsi composés: MM. Pierre Gervain, *président*; Louis Girardin, *vice-président*; Eugène Levasseur, *secrétaire*; Eugène Ledret, *trésorier*; Emile Pichon, Désiré Béchet, François Eloquin, Paul Lescoublet, Alphonse Gautier, Emmanuel Lechevalier, *conseillers*. — Ajoutons que la Société des Marins a été fondée le 22 mars 1880, par le R. P. Hamon, missionnaire, avec le concours de Mgr Le Tournoux, préfet apostolique, et du R. P. Oster, alors vicaire à la paroisse de St-Pierre. Elle a donc 24 ans d'existence.

— *Mardi-Gras (4 mars)*. — La neige tombe, tombe... Cela n'empêche pas les paroissiens de venir très nombreux adorer Notre-Seigneur, à l'occasion des prières des Quarante-Heures. — Le matin à 7 h. 1/2, la communion générale des enfants a été une touchante manifestation de piété.

*Projets de travaux*. — Voici, d'après la *Chronique de l'Institut Colonial français* (20-10-23), le programme des travaux à exécuter à St-Pierre et Miquelon:

- 1<sup>o</sup> Dragages dans le Barachois (3 millions de francs);
- 2<sup>o</sup> Réfection de la digue aux Moules (2 millions de francs);
- 3<sup>o</sup> Construction de cales (1.200.000 francs);
- 4<sup>o</sup> Pose de feux sur le Petit Saint-Pierre et sur la Caille Bertrand (200.000 fr.);
- 5<sup>o</sup> Routes, bâtiments, entretien des phares (550.000 fr.).

Et la *Chronique* ajoute: « Ainsi, avec ses seules ressources, la plus modeste de nos possessions entend travailler à son développement, à l'instar de nos grandes fédérations coloniales ».

---

## Histoire d'une culotte

---

### A Madagascar.

Il s'appelait -de son nom bien malgache-Razafindrainibetsimandresikely. Trente lettres, treize syllabes pour un petit moucheron d'enfant moins haut que son nom n'était long. Aussi on tournait court et on l'appelait : Ikely.

Il était né un jour triste, un jour de sort mauvais. Selon l'usage païen, ses



parents l'avaient exposé sur le chemin que suivent les bœufs. Par quel miracle les centaines de sabots fourchus trouant la glaise, s'étaient-ils levés juste pour l'éviter?

Bref la petite chose bronzée qui gigotait toute nue dans la boue rouge ne reçut pas une égratignure; et sa mère, lorsque, le soir, elle passa pour rentrer à la case, le ramassa déclarant : il pourra vivre puisque les bœufs l'ont épargné.

Ikely devint grand; oh ! pas beaucoup, à peine comme une gerbe de riz droite! Il mangeait si peu! Des patates et du manioc, qui gonflaient son petit ventre et ne le nourrissaient guère; du riz et de la viande, il en voyait rarement ! Il suivait les bouchers aux longues chemises rouges, lorsque, pour une circoncision ou un enterrement, ils allaient tuer le bœuf à l'Est du village. Sur ses épaules on chargeait les paquets de tripes qui lui coulaient en traînées visqueuses le long des reins, ou la tête lourde de l'animal dont les os durs meurtrissaient ses os; pour salaire, on lui jetait quelque morceau infect; puis, il rôdait, comme les chiens affamés et les mouches tenaces autour des tas de chairs empilées dans la poussière, maraudant quelque bribe qu'il piquait au bout d'un bâton et allait faire griller, de loin, par peur des coups, au feu de ceux qui vendent du riz cuit. Il mangeait cela et pensait que la viande était quelque chose de bien bon.

Pour tout habit, il avait un petit *salaka* devenu noir comme une plume de poule, à force de ne pas quitter son maître. — Un *salaka* est une bande d'étoffe qu'on enroule autour des reins, qui passe entre les jambes, et dont les deux bouts élargis pendent librement par devant et par derrière. — Ces deux bannières au vent, tout le reste de son corps au grand soleil, Ikely se trémoussait dans la simplicité de son innocence. Personne ne s'occupait de lui ; à la case, dans le coin des poules, il dormait sur une natte pourrie, parmi la volaille familière.

Or, un jour, vint s'installer dans le village d'Ikely un homme à figure blanche qui avait une longue chemise noire... On l'appelait « mon Père »; il fit bâtir une grande case, avec un tas de terre bien carré dans le fond... Là-dessus il mit des lambas blancs, des lumières, puis, lui aussi revêtit des habits blancs et brillants, et Ikely stupéfiait le vit faire des signes mystérieux avec des vases qui luisaient comme le soleil: « C'est un sorcier puissant », pensa Ikely ! . . .

Mais le plus fort, c'est que ce sorcier puissant parla au petit . . . Oui, il lui parla, et avec douceur, à cet avorton que tout le monde chassait à coups de pied. L'homme à la figure triste lui posa la main sur la tête et lui demanda ce qu'il faisait, où étaient ses parents . . . Ikely abasourdi, stupide, ne répondit rien, mais cette douceur l'avait gagné . . . et depuis, toujours, un doigt dans la bouche, ramenant de l'autre main ses bannières trop flottantes, il guettait le passage du Père; et quand il obtenait un regard doux, une parole, il se sentait plus de joie, que s'il avait pu attraper un morceau de viande gros comme sa tête au tas des bouchers.

Quelque temps après, le Père construisit une petite école près de l'église, et Ikely, moitié par curiosité, moitié parce qu'il n'avait rien à faire, alla à l'école avec les enfants du village. Il en était le plus pauvre, le plus sale, le plus délaissé, et cependant on lui parla, comme à tout le monde ; il eut place à une table, comme tout le monde . . . Cela l'étonna beaucoup. Il écouta ce qu'on disait ; il comprenait bien ; car le maître , un malgache



tout jeune, parlait leur langue à eux, les gamins, et les faisait rire de temps en temps ; et, dans sa petite tête , germèrent des pensées inconnues, des aspirations insoupçonnées ; tout cela entrait, s'implantait, s'enracinait dans sa cervelle avec une facilité prodigieuse, et s'y accrochait fort, car le terrain était vierge, et y poussait dru, car l'âme était innocente.

Toujours aussi miséreux, il devint le plus fort . . . Ses haillons alors lui faisaient un peu honte, d'autant que le maître avait invité ceux qui le pouvaient à se procurer une culotte . . . Mais une culotte ! . . . il n'y en avait que trois dans tout le village: celle du maître d'école , celle du *mptitandrina* « inspecteur »... encore ne la mettait-il qu'aux jours de fête ; et, sans doute, le Père en avait une aussi sous sa chemise noire. Mais Ikely, avoir une culotte ? C'était un tel rêve qu'il n'y pensa même pas !

Un jour, des hommes apportèrent de Tananarive deux grosses caisses pour le Père ; celui-ci avait l'air tout heureux! Il lut un papier qu'on lui avait remis ; un sourire passa sur son visage et frissonna dans sa barbe. Il fit remiser une des caisses sans l'ouvrir; et, dans l'autre, lorsqu'on eut enlevé le couvercle, Ikely aperçut deux radieuses figures ! C'était rose, bleu, or : jamais il n'avait rien vu de si beau. On dressa l'image et il lut : Mère du Sauveur ! Le Père expliqua que c'était la Sainte Vierge, portant son Enfant et le présentant au monde ! Ikely regardait de tous ses yeux et il pensait que l'enfant sans doute était malgache aussi, car il n'avait qu'un petit lama bien court ; puis il se dit naïvement : « Il est comme moi, il n'a pas de culotte ! »

Le Père parla ; il parla, à l'occasion de ce don, de générosité; il dit : « Soyez généreux ; donnez du peu que vous avez, du superflu, du nécessaire ! » Ikely ne savait pas trop ce qu'était le nécessaire ou le superflu ; mais il comprenait qu'on avait été généreux pour son village, que lui aussi devait se montrer tel et donner.

Trois jours après, il y eut fête pour bénir la statue dans l'église; et, avec cette fête, une surprise... une surprise... devinez quoi?... Le contenu de la première caisse!... La dame qui avait donné la statue avait envoyé aussi cinquante petites culottes blanches pour les enfants pauvres du Père ! . . . Pauvres ? Ils l'étaient tous dans l'école, et chacun, Ikely en tête, parce que le plus pauvre, reçut sa culotte !

Etais-ce bien vrai ? Avait-il une culotte à lui, bien à lui ? Il allait donc être aussi riche que le maître et que le *mptitandrina* ! Son ravissement était tel que, tous ses camarades ayant enfilé la leur en criant de joie, lui restait là, muet, avec son rêve au bout de ses petits bras noirs ! Il leva une jambe et se dit : « Je vais la salir ! » Alors, il baissa la jambe, et, tenant la culotte sur son cœur, il s'enfuit là-haut, à mi-côte, dans un coin du parc à bœufs, pour l'admirer plus à son aise.

Le soir tombait. Les bœufs rentraient lentement et venaient s'étendre et souffler près d'Ikely ; mais il ne voyait que sa culotte ! Il ne songeait même pas à avoir peur, lui qui craignait tant les moindres bruits dans l'ombre ! Et, soudain, deux pensées sautèrent dans son cerveau et s'y accrochèrent : « L'enfant là-bas . . . il n'a pas de culotte ! . . . et le Père a dit qu'il faut être généreux. »

Oh ce ne fut pas long. Avec la spontanéité des simples, Ikely dégringola vers le village ; il faisait presque nuit et on entendait les pilons à riz dans



les cases.

Il entre dans l'église comme un voleur . . . Personne : quelle chance ! Il va vers la statue . . . se hausse : il ne peut l'atteindre ! S'agrippant au piédestal, des pieds, des mains, il arrive, entoure la Vierge d'un bras et essaie de faire tenir la culotte ! Ça y est ! Victoire ! Mais tout à coup, du bruit . . . une porte s'ouvre . . . Ikely, pris d'une peur folle, glisse, veut se retenir, se rattrape à la culotte qu'il entraîne et, patatras ! tombe bruyamment, tandis qu'un pan de son *salaka* trop mûr reste accroché, ô dérision ! à l'un des pieds de l'enfant, là où devrait être le beau pantalon blanc !

Lorsque le Père survint attiré par le bruit, il trouva Ikely encore assis par terre, la culotte aux poings et les poings dans les yeux, pleurant de dépit, de honte, de rage, et, sans vergogne, essuyant ses larmes dans le précieux vêtement tout fripé ! . . .

« Que fais-tu là ? » demanda-t-il sévèrement. Ikely sanglota : « Ma . . . ma . . . culotte ! L'enfant n'en avait pas . . . et . . . il n'en a pas voulu ! . . . et mon *salaka* . . . déchiré . . . là-haut ! »

Le Père sourit pour cacher une larme, et, prenant Ikely par la main il l'emmena dans sa case : « Mets la culotte qu'on t'a donnée, mon petit, lui dit-il ; l'Enfant Jésus n'a pas besoin de celle-là ; mais sois toujours généreux envers lui comme tu l'as été ce soir ! »

Ikely a grandi. Adopté par le Père, il est maintenant élève au collège Saint-Michel. Il n'offre plus ses culottes aux statues de l'Enfant Jésus, mais il espère bientôt porter une longue robe noire, comme le Père à la figure douce et triste qui, le premier, fut bon pour lui, là-bas dans le village miséreux.

P. de la Devèse

---

## Chronique de l'Île aux Chiens.

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1924

---

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 2 mars 1924: Rolande-Yvette-Léa NICOLAS. Parrain: Yves Nicolas; marraine: Augustine Guillaume, née Tillard.*

N.-B. — Rolande, la nouvelle chrétienne, est le 660<sup>me</sup> enfant porté au Fonts baptismaux par M<sup>me</sup> Vve Eugène Norgeot, sage-femme.



*Dimanche, 17 février.* — Un évènement — car c'en fut un, à 8 h. du soir dans la salle de l'Etoile, où quasiment toute l'Ile s'était donné rendez-vous: on inaugurerait le « cinéma paroissial », avec une excursion sous-marine. — Soirée des plus intéressantes.

*Une conférence à l'Ile.* — Vendredi, 14 mars, dans la soirée, M. Chanot, Chef du Service Judiciaire, a fait devant un auditoire attentif, réuni dans la salle de l'Etoile, un exposé lumineux de la situation économique du pays. Ses pronostics au sujet du change n'ont pas été pour déplaire.

Ajoutons que M. Chanot a conquis du premier coup la sympathie de tous ceux qui l'ont entendu. Et quand on a su — par une heureuse indiscretion — qu'il sera le « procureur » de l'Amiral Gaucher, comme parrain, au baptême de notre cloche de la Victoire et de la Paix, des applaudissements nourris ont manifesté les sentiments des paroissiens de l'Ile.

*Le R. P. Cadoret.* — Le dernier courrier nous a apporté la nouvelle de la mort du P. Joseph Cadoret, curé de la paroisse de l'Ile, de 1890 à 1892. Il avait donné aux Noirs de l'Ile Maurice les dernières années de sa vie; et c'est là-bas qu'il a succombé le 20 janvier dernier, à l'âge de 70 ans, après 52 années passées dans la Congrégation du St-Esprit. -- Qu'il repose en paix !

### Conseil Municipal

MAIRE : M. Emmanuel Dufresne.

1<sup>er</sup> ADJOINT : M. Yves Nicolas.

2<sup>me</sup> ADJOINT : M. Paul Tillard.

CONSEILLERS : MM. Auguste Ferron, Pierre Sérignac, Jacques Revert, Victor Patrice, Louis-Auguste Heudes, Armand Fontaine, Eugène Morel, Julien Déjoué, Pierre Jézéquel, Jacques Le Tarin, Pierre Châtel, Victor Cordon.

### Bureau de Bienfaisance

Le Maire, M. Dufresne, président.

Le Curé de la paroisse ; le gendarme ; MM. Armand Fontaine et Pierre Jézéquel, conseillers municipaux.





## Bouquet de Nouvelles

— *La contrebande de l'alcool.* — Cablo de New-York, au « Matin » 25 janvier 1924: Le traité avec l'Angleterre concernant la lutte contre la contrebande des boissons spiritueuses a été signé le 24 janvier, entre les Etats-Unis et l'Angleterre. En vertu de ce traité, les navires anglais pourront désormais être visités et saisis jusqu'à une heure de navigation des côtes américaines. Par contre, les bâtiments anglais abordant aux Etats-Unis pourront conserver sous scellés les boissons alcooliques destinées à leur voyage de retour.

— Des tribunaux ecclésiastiques ont été institués à Rome, à Venise et à Treviso en vue de recueillir les dépositions des témoins pour le procès de canonisation du regretté pape Pie X. Bon nombre de personnes ont été entendues, entre autres M<sup>les</sup> Maria et Anna Sarto, sœurs du pape défunt, et plusieurs Cardinax.

— Dans le diocèse de Vannes existe une confrérie de Catéchistes volontaires qui aident le clergé dans la formation religieuse des enfants. Cette confrérie comprend 2.500 membres. Admirable!

— Un des membres du nouveau Parlement anglais, M. Egan, catholique, apprenant son élection, demanda à ses électeurs de prier pour lui, « afin que Dieu lui donne la grâce d'agir en tout pour l'honneur du pays et le bien du peuple. »

— Au Sénat, comme à la Chambre des Députés, M. Poincaré et sa politique nationale ont triomphé de toutes les attaques.

— Plus de 7.000 petits garçons et petites filles de Rome, membres de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, ont été reçus en audience par N. S. P. le Pape Pie XI.

— L'Evêque de Rochester, Mgr Hickey, vient de faire un appel à ses diocésains pour recueillir 650.000 dollars destinés à fonder un institut supérieur d'études ecclésiastiques. 500.000 dollars devaient servir à l'acquisition du terrain et à la construction de l'édifice et 150.000 dollars aux dépenses des deux premières années. L'appel a eu un succès inespéré. En dix jours, 919.152 dollars ont été recueillis. A Rochester même, la paroisse du Saint-Sacrement a donné 95.018 dollars; celle du Corpus-Christi, 85.214 dollars. Deux autres paroisses ont données 50.000 dollars chacune. Une paroisse de 528 habitants a donné 15.100 dollars, soit 28 dollars et demi par personne.

— *Baleines.* — La pêche aux cétacés sur la côte du Gabon a produit, pour la campagne de 1923, 23.000 futs d'huile, soit 4.000 tonnes.

— *Les femmes maçons.* — C'est aux Etats-Unis qu'il faut les chercher. Elles ont remplacé des ouvriers du bâtiment dont les exigences étaient devenues démesurées. Ces ouvrières travaillent, dit-on, plus vite que les hommes. Elles gagnent jusqu'à 13 dollars par jour.



*-- Un milliard. — En accepteriez-vous un, en billets de 5 francs, à la seule condition de les compter?*

Alors savez-vous que pour compter 1000 francs en billets de 5 francs, il faut à un homme exercé trois minutes? Là-dessus, calculez. Vous trouverez qu'en travaillant douze heures par jour, sans arrêts, sans un jour de repos, il faudrait près de 11 ans pour compter un milliard.

Avant un an, vous seriez... ramollis; avant deux ans, vous seriez fou; avant trois ans, vous seriez mort!

Reliés, ces billets représenteraient quarante mille volumes de cinq mille pages chacun.

---

## Chronique de Miquelon.

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS

---

### BAPTÈME.

*Le 2 Mars 1924, est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise : Armèle-Marie-Joséphine ILLHARRÉGUY. Parrain : Elie Ilharréguy; marraine: Rosa Poirier.*

Le dégel a été précoce à Miquelon. Mais — il faut bien le dire — nous ne sommes pas au bout de l'hiver! En attendant, les routes sont devenues de vraies fondrières, impraticables aux traîneaux. Et c'est une misère; car avec la neige et la glace, on pouvait aller dans les hauts et chercher du bois et du foin, — provisions qu'on avait préparées pendant la bonne saison.

Espérons que — avec les autres améliorations déjà réalisées, — les Miquelonnais auront aussi des routes meilleures. Cela leur permettra de faire des projets d'avenir : se procurer des fourrages, et ainsi avoir une vache,... du lait, de la crème, du beurre !... Et cela rendrait moins dure l'existence à Miquelon.

La crise du change se fait cruellement sentir — peut-être à Miquelon plus qu'ailleurs.

Au prix où sera l'armement, si la vie chère persiste dans les mêmes conditions, il n'y aura plus moyen de faire la pêche. D'aucuns parlent d'aller à



St-Pierre, où, grâce au commerce, il y a chance de trouver du travail.

Ce serait le cas, plus que jamais, de se créer d'autres ressources. A Miquelon, il est possible de faire « quelque chose ». La terre, si on veut la cultiver, ne refuse pas d'être nourricière. Et on pourrait essayer l'élevage... St-Pierre, région de cailloux, serait un débouché tout indiqué.

---

#### COIN POUR RIRE

Bébé à sa maman :

Bébé. — Petite mère, aimes-tu les histoires ?

Maman. — Oui, mon enfant.

Bébé. — Veux-tu que je t'en raconte une ?

Maman. — Je veux bien.

Bébé. — Est-ce que cela te fera plaisir ?

Maman. — Mais oui, mon chéri !

Bébé. — Mais elle ne sera pas longue.

Maman. — Ça ne fait rien, raconte toujours.

Bébé. — Eh bien, voilà : Il y avait une fois une carafe et je viens de la casser...

---

Zidor. — Si c'temps-là se maintient, j'cré ben qu'y aura bientôt pus d'eau

Polyte. — Bigre ! . . . Après tout, je m'en fiche. . . . j'en bois jamais.

---

— Jean, je vous ai déjà défendu de fumer en travaillant.

— Mais, Monsieur, je ne travaille pas, je fume seulement.

---

La calomnie est comme la fausse monnaie: bien des gens qui ne voudraient pas l'avoir émise la font circuler sans scrupules.

---



**HOTEL LALANNE**  
QUAI DE LA RONCIÈRE  
St-Pierre et Miquelon

**Constant DAGORT**  
Commissions — Consignations  
Liqueurs et Tabacs  
Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

**Lespagnol Frères**  
QUAI DE LA RONCIÈRE  
Saint-Pierre et Miquelon  
Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

**Comptoir Colonial G. Littaye et Cie**  
Magasin général — Gros et Détail —  
Commission — Consignation  
Alimentation — Liqueurs — Tissus —  
Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

**Boulangerie L. LEFRESNE**  
Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie —  
Ouvert à toute heure,

Visitez le « **New-York Store** »  
MODES et NOUVEAUTÉS.  
Marchandises nouvelles par tous les courriers.

**E. A. SIRE**, rue Sadi-Carnot  
Commissions - Consignations  
Agence de la Maison Robinson Export  
« des Liqueurs « Labbé François »  
« de Dunville Whisky  
« de Cognac Audouin frères et C<sup>e</sup>.  
« de Vins Ducasse

**Mme Laborde-Girardin, St-Pierre**  
Confection de Chapeaux pour dames

**C.P. Chartier Cie, St-Pierre**  
VINS ET SPIRITUEUX

**Pierre Olaïsola**  
MENUISERIE — QUINCAILLERIE  
Tissus - Draperies - Laines en tous genres.  
St-Pierre

**Aug. Fontaine, St-Pierre**  
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.  
Gros et Détail

**Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre**  
AGENT Impérial Oil Limited  
Great West Wine Cie  
Collin et Bourisset Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie Reims — Champagnes  
Fournier — Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**  
Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.  
St-Pierre

**J. Nicolas, St-Pierre Miquelon**  
Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

**PÊCHERIES DE FRANCE**  
Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations  
Denrées — Vins et Spiritueux

**ST-PIERRE DISTRIBUTING C<sup>e</sup>**  
**William MILLER**, Représentant  
St-Pierre

**O. Lechevallier et Cie**

St-Pierre-Miquelon  
Commissions — Consignations  
Liqueurs et Tabacs — Champagne  
Cognac et Whisky.

**LÉON BRIAND**

Vins de Bordeaux blanc et rouge, en  
barriques, demi-barriques, - Caisses-  
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac  
etc.  
St-Pierre

**C. P. Chartier**

Représentant de la Maison Peugeot  
**Bicyclettes.** — St Pierre

**LUCIEN RHOMER**  
**Confiserie—Pâtisserie**

Ouvert tous les jours

**Morue Française et Sécheries  
de Fécamp. — St-Pierre****Sous-Agence Nord**

Dénrées de toutes sortes — Vins  
Spiritueux — Cognac — Whisky.

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie — Liqueurs — Légumes  
Articles divers

**American House**  
**Vins et Spiritueux.**  
**Quai de la Roncière.****Madame Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux  
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Veyer.

**Auguste Dérouet**

Constructeur de Navires, Breveté

Entrepreneur en tous genres  
St-Pierre et Miquelon

**Louis Legentil**

Représentant en  
**Vins de Bordeaux**  
St-Pierre et Miquelon

**J-B. Légasse**

Agent : « Commercial Union  
Assurance »  
St-Pierre et Miquelon

**La Banque Canadienne de Commerce**

Capital versé : 20.000.000 dollars  
Fonds de réserve 20.000.000 dollars  
Affaires de Banque en général

**ALBERT BRIAND**

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie  
Rue de la Poudrière  
St-Pierre et Miquelon

**Hôtel Robert**

**Quai de la République**  
St-Pierre et Miquelon

**La Morue Française  
& Sécheries de Fécamp**

ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE  
et au Long Cours  
Service Postal entre St-Pierre et le  
Canada.

Approvisionnements Généraux